

Malgré quelques irréductibles, les Gersois ont été respectueux du couvre-feu



Malgré quelques irréductibles, les Gersois ont été respectueux du couvre-feu

Excès de vitesse

Un automobiliste de 40 ans demeurant dans l'Aude sur la D3 à Termes d'Armagnac a été flashé à 149 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis a été retenu et son véhicule mis en fourrière en attendant sa convocation au tribunal.

Contrôles de gendarmerie

Les 70 gendarmes répartis sur tout le département le soir de la Saint-Sylvestre de 21 h à 1 heure ont relevé une quarantaine d'infractions concernant des conduites sous l'emprise de l'alcool (2), stupéfiants (1), violation du couvre-feu et non respect du code la route. Plus tard de 6 h à 9 heures les contrôles de vingt gendarmes ont stoppé deux automobilistes, l'un circulait avec un taux d'alcoolémie de 0,95 mg et sous stupéfiants et l'autre présentait une alcoolémie de 0,36 mg.

Accidents de la circulation

Ils se sont produits à 1 heure ce 1 janvier. Le premier a eu lieu à Larée où un jeune homme de 23 ans a fait plusieurs tonneaux pour se retrouver dans un champ. Avec une alcoolémie positive il a été transporté à l'hôpital de Mont-de-Marsan. A Bretagne-d'Armagnac, l'autre automobiliste de 26 ans, originaire du Doubs, ayant voulu emprunter des routes secondaires a perdu le contrôle de son véhicule et s'est retrouvé au fossé. Indemne, il sera récupéré par des amis qui ont eu des difficultés pour le localiser, il n'échappera pas à l'amende pour non respect du couvre-feu.